
[Imprimer](#)

Solidéo : faites-vous connaître des futurs groupements pour la construction du village olympique

Image



En partenariat avec CCI Business Grand Paris, la Solideo organise le 10 mai, un meet-up avec les entreprises innovantes au siège de la CCI Paris Ile-de-France. Afin de répondre aux ambitions environnementales des JOP2024, le meet-up a pour objectif d'organiser la rencontre des futurs opérateurs du Village avec les TPE, PME, ETI et acteurs de l'ESS pour leur permettre de valoriser leurs solutions innovantes.

Les inscriptions se feront en deux temps :

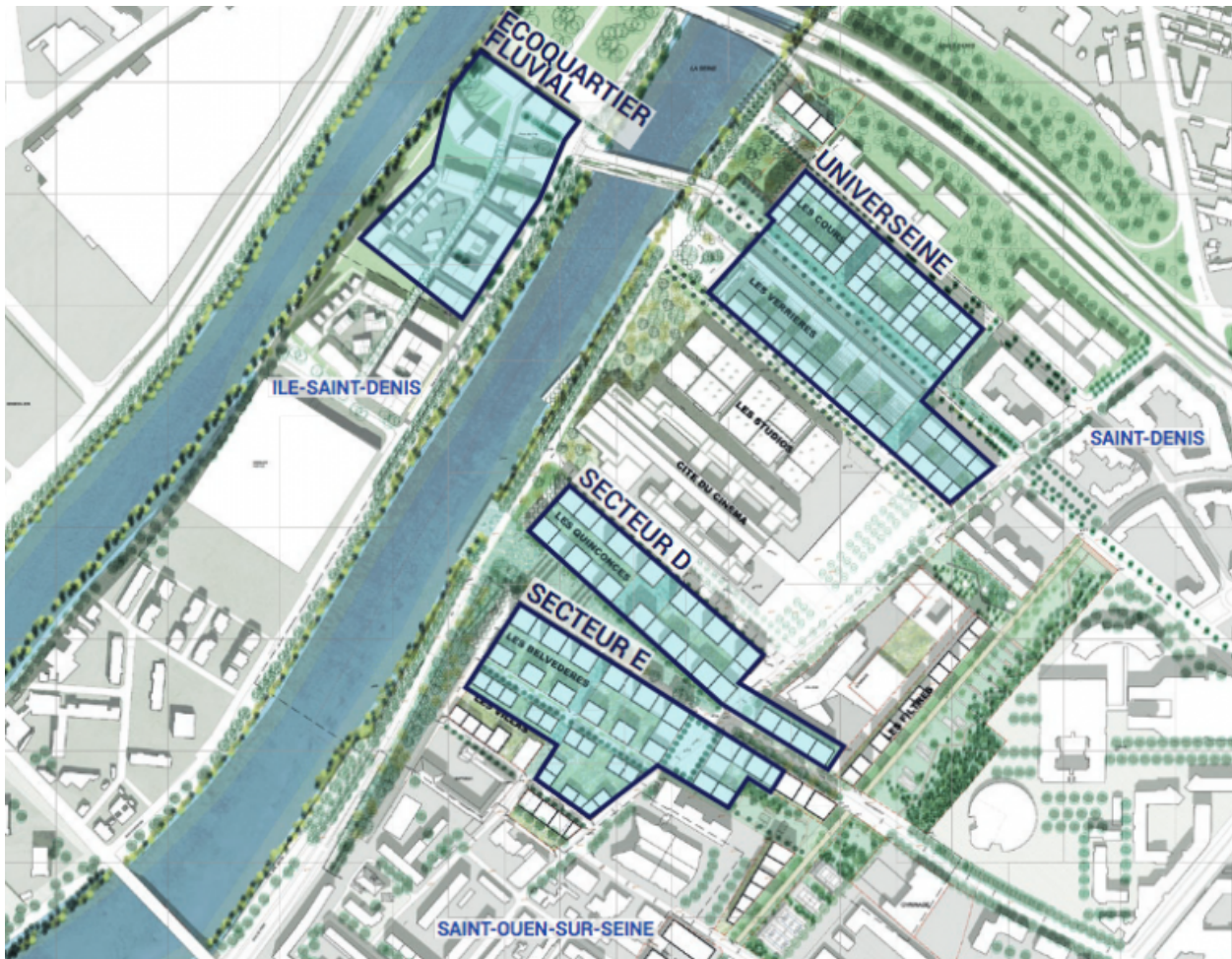
1. Jusqu'au 30 avril, référez-vous dans l'[Annuaire numérique des solutions pour la Ville de demain](#) ;
2. Du 2 au 7 mai, vous pourrez solliciter des rendez-vous BtoB auprès des groupements sur une plateforme spécialement conçue à cet effet.



Zoom sur le village olympique :

Le 12 mars, la Solideo et Plaine commune développement ont présenté au Mipim les modalités de la commercialisation des charges foncières du futur Village des athlètes.

Pour construire le Village nécessaire aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, quatre grands secteurs ont été identifiés et seront confiés à un opérateur immobilier. Le premier, Universeine (108 990 m²), a déjà été attribué au groupe Vinci. Les trois autres font l'objet d'une consultation sous la forme de vente de charges foncières à L'île-Saint-Denis (47 500 m²) et Saint-Ouen-sur-Seine - secteur D (48 250 m²) et secteur E (52 420 m²). Après les Jeux, un dernier ensemble de près de 30 000 m² sera également cédé.



“Les candidats devront se présenter sous la forme de groupements permettant d’identifier précisément les responsabilités et engagements de chacun de leurs membres”, indique la Solideo. Les groupements doivent désigner un mandataire, ainsi qu’une équipe projet chargée de la mise en œuvre opérationnelle du projet qui devra inclure, dès la première phase : un ou plusieurs investisseurs, un ou plusieurs opérateurs, deux ou trois architectes coordinateurs et un bureau d’études spécialisé en durabilité. Le mandataire d’un groupement ne pourra pas présenter plusieurs offres pour un même site, soit seul, soit en qualité de membre d’un ou de plusieurs groupements.

> les candidats qualifiés pour la seconde phase seront connus le 30 avril prochain. Pour relever le défi des ambitions environnementales des JOP2024, la Solideo a souhaité organiser la rencontre entre les futurs opérateurs du Village et les TPE, PME, ETI et acteurs de l’ESS pour leur permettre de valoriser leurs solutions innovantes.